

COMMISSION DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES, ECONOMIQUES ET SOCIALES (CPEES)

Aroha Te Pareake Mead, Nouvelle-Zélande

Données personnelles

Nom : Aroha Te Pareake Mead
Date de naissance : 1^{er} septembre 1955
Nationalité : Néo-zélandaise d'ascendance maorie, des tribus Ngati Awa, Ngati Porou, Tuhoe, Tuhourangi et Ngati Tuwharetoa

Formation

Études en Nouvelle-Zélande, au Canada et aux États-Unis. Diplôme : Master en relations internationales de l'Université Victoria de Wellington (1997)

Emploi actuel

Présidente de la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales de l'UICN
Chargée de cours, Entreprises maories, École de gestion des entreprises, Université Victoria, Wellington, Nouvelle-Zélande

Expérience professionnelle

Aroha travaille depuis plus de 30 ans dans les domaines de la propriété intellectuelle et culturelle autochtone et l'environnement, au niveau tribal, national, régional (Pacifique) et international.

Aroha a été Directrice de Te Tau Ihu o Ngā Wānanga – le Secrétariat national des trois universités maories/tribales : Te Whare Wānanga o Awanuiārangi, Te Wānanga o Aotearoa et Te Wānanga o RaRoyauté-Uniawa. Précédemment, elle a occupé des postes de direction dans Te Puni Kōkiri, le Ministère du développement maori. Elle a été chef de file de l'organisation de la conférence qui a élaboré en 1993 la Déclaration Mataatua sur les droits de propriété culturelle et intellectuelle des peuples autochtones ; la Table ronde de 1994 sur les peuples autochtones et l'autodétermination ; et la 6^e Conférence internationale des ethnobiologistes, ainsi que de nombreuses conférences nationales, régionales et internationales sur les connaissances traditionnelles, les droits de propriété intellectuelle et culturelle, la biodiversité et les ressources génétiques. La conférence la plus récente dont elle a dirigé les travaux avait pour titre « Partager le pouvoir : une nouvelle vision du développement », et elle s'est tenue à Whakatane, Nouvelle-Zélande, en janvier 2011. Il s'agissait d'une conférence multidisciplinaire qui explorait la décentralisation de la gouvernance et la gestion des ressources bio-culturelles ; les modalités pour conférer aux peuples autochtones et aux communautés locales plus de pouvoirs et de responsabilités dans la gouvernance et la gestion des paysages et des écosystèmes où ils habitent ou qui sont proches ; les alternatives possibles au modèle économique actuel, fondé sur le capital, qui a suscité des inégalités sociales et économiques et des dommages environnementaux à grande échelle.

Aroha est l'auteure de nombreuses publications sur des questions liées aux peuples autochtones et aux Maoris, notamment sur les connaissances traditionnelles, les valeurs autochtones et la conservation de la nature, les politiques relatives à la propriété intellectuelle et culturelle.

Une liste complète des publications, des postes occupés par Aroha et de ses centres d'intérêt peut être consultée en ligne : <http://www.victoria.ac.nz/vms/about/staff/aroha-mead>

Expérience et collaboration avec l'UICN

J'ai été désignée par le Conseil de l'UICN comme Conseillère ayant des responsabilités spécifiques en matière de peuples autochtones pour la période 2000-2004. Ce mandat a été reconduit après le CMN de Bangkok, lorsque j'ai été réélue au Conseil pour la période 2004-2008. Pendant mes deux

mandats au Conseil de l'UICN (2000-2004 et 2004-2008) j'ai rempli plusieurs fonctions : membre fondateur du Groupe de travail « Genre et biodiversité », Correspondante pour les industries extractives (2004-2008), membre du Comité des motions du Conseil (2004) et Co-présidente du Comité des résolutions du CMN (2008).

En 2008, j'ai été élue Présidente de la CPEES suite au Congrès de Barcelone. Ma participation active au Conseil s'est poursuivie (Groupe de travail sur le secteur privé, Groupe de travail sur le genre et la biodiversité, Comité du Programme et des politiques et Comité préparatoire du Congrès). J'ai été également présidente du collège des six Présidents des Commissions.

C'est un honneur et un privilège pour moi d'avoir présidé la CPEES depuis quatre ans et j'espère pouvoir continuer à œuvrer avec toute la diversité de membres de la CPEES pendant les quatre années à venir.

Priorités futures de la Commission

À l'heure actuelle, les questions abordées et mises en avant par la CPEES sont plus cruciales que jamais. La déclaration qui exprime la vision de la Commission me permet de rester axée sur nos objectifs.

- Un monde caractérisé par la diversité, la productivité et l'intégrité des systèmes naturels.
- Un mode où les modes de production et de consommation sont durables.
- Un monde où la diversité culturelle est intimement liée à la diversité biologique et où l'interaction des deux crée des moyens de subsistance abondants et durables.

Le monde est confronté à des défis multiples : dégradation environnementale, épuisement des ressources naturelles, menaces croissantes à la paix et à la sécurité, effondrement économique et érosion continue des droits humains des personnes et des collectivités, particulièrement les communautés autochtones. Les gouvernements du monde entier privilégient l'extraction de ressources et la privatisation au détriment de la protection des ressources ; il sera difficile de revenir sur nombre de ces décisions. Le positionnement des avis et des actions de la CPEES dans un cadre si complexe nécessite une approche stratégique, un travail en collaboration avec d'autres acteurs, une forte crédibilité de nos avis professionnels et la poursuite de ce qui a toujours été l'un des points forts de la CPEES, à savoir le fait de travailler directement à l'intérieur des communautés et avec elles, permettant ainsi à nos avis d'être bien fondés sur le terrain.

Les priorités de la Commission sont articulées dans le nouveau mandat 2013-2016 ; leur mise en œuvre sera notre priorité pour les quatre années à venir.

1. Mise au point et promotion d'une éthique de la conservation favorisant la diversité des systèmes de connaissance et des valeurs, mettant en œuvre des actions de conservation équitables et fondées sur les droits, avec une meilleure gouvernance des ressources naturelles et des avantages concrets en matière de moyens d'existence, et reliant la diversité biologique aux dimensions culturelles de la conservation de la nature, mettant l'accent sur les droits des peuples autochtones et des communautés locales.
2. Utilisation accrue des approches fondées sur les droits pour la gestion et la gouvernance des ressources naturelles, favorisant l'équité sociale et culturelle, l'auto-détermination des peuples autochtones, la gouvernance communautaire, les moyens de subsistance durables et la sécurité humaine.
3. Des solutions fondées sur la nature aux défis à l'échelle mondiale (changement climatique, défrichement des forêts et conversion des terres agricoles pour des monocultures, y compris de biocarburants, insécurité alimentaire, développement économique et social inéquitable) soutenues par des politiques économiques renforçant la durabilité, l'équité sociale et l'intégrité environnementale.
4. Renforcement des capacités de la société civile, de l'État et du secteur privé afin de veiller à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et de réduire les effets préjudiciables des activités économiques sur le climat, la diversité bio-culturelle et la sécurité alimentaire.

Le défi principal consistera à mettre en œuvre ces priorités de façon tangible.

Soutien institutionnel

Lorsque ma candidature à la présidence de la CPEES a été proposée lors du CMN de Barcelone en 2008, j'ai négocié avec mon employeur (l'Université Victoria de Wellington) le regroupement de mes obligations d'enseignement en un seul trimestre (juillet- octobre) en échange de leur soutien plein et entier à mon travail bénévole en tant que Présidente de la CPEES. Cet accord m'a permis de m'acquitter pleinement de mes obligations d'enseignement et de recherche et de mener à bien mon travail et les voyages liés à la CPEES. Mon employeur a accepté de reconduire cet accord pour une deuxième période quadriennale si je suis réélue Présidente de la CPEES à Jeju.